

Le présent document contient des renseignements essentiels sur le Solution de versement géré RBC - Évolué (série F). Vous trouverez des précisions dans le prospectus simplifié du fonds. Demandez un exemplaire à votre représentant, communiquez avec RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) par téléphone au 1 800 668-FOND (3663) ou visitez le site www.rbcgam.com/documentsreglementaires.

Avant d'investir dans un fonds, vous devez vérifier s'il est compatible avec vos autres placements et avec votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	RBF662	Gestionnaire du fonds :	RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.
Date de création de la série :	2 juillet 2008	Gestionnaire de portefeuille :	RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.
Valeur totale du fonds le 31 mai 2025 :	2 595,4 millions de dollars	Distributions :	Mensuelles (taux visé de 6 % établi en fonction de la valeur liquidative par part en vigueur à la fin de l'année civile précédente); réinvesties automatiquement, sauf si vous demandez à votre représentant de nous aviser de vous les verser en espèces.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,80 %	Placement minimal :	Plac. initial de 500 \$, plac. additionnel de 25 \$

Dans quoi le fonds investit-il ?

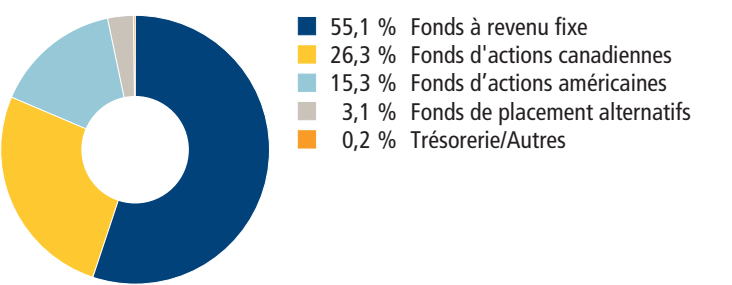
Le fonds investit principalement dans des parts d'autres fonds communs de placement gérés par RBC GMA, en mettant l'accent sur les fonds communs de placement dont l'objectif de placement consiste à produire un revenu. Le fonds peut investir jusqu'à 45 % de son actif dans des titres étrangers. L'actif global du fonds est généralement réparti à 60 % dans des titres à revenu fixe et à 40 % dans des titres de capitaux propres.

Les tableaux suivants vous donnent un aperçu des placements du fonds en date du 31 mai 2025. Les placements du fonds varieront.

Les 10 principaux titres (31 mai 2025)

1. Fonds d'obligations RBC, série O	21,9 %
2. Fonds canadien de dividendes RBC, série O	15,5 %
3. Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC, série O	12,9 %
4. Fonds canadien de revenu à court terme RBC, série O	11,2 %
5. Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC, série O	8,5 %
6. Fonds d'actions américaines QUBE RBC, série O	7,7 %
7. Fonds d'actions américaines multistyle toutes capitalisations Phillips, Hager & North, série O	7,6 %
8. Fonds à revenu canadien Phillips, Hager & North, série O	5,4 %
9. Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC, série O	5,4 %
10. Fonds immobilier canadien de base RBC, série N	1,9 %
Pourcentage total des 10 principaux titres	98,0 %
Nombre total de placements	13

Répartition des placements (31 mai 2025)



Quel est le degré de risque ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

La lecture de la fluctuation d'un fonds au fil du temps, soit sa « volatilité », est un moyen d'évaluer le risque.

De façon générale, le rendement des fonds assortis d'une volatilité élevée fluctuera davantage au fil du temps. Habituellement, ces fonds risquent davantage de perdre de l'argent, mais ils peuvent aussi produire des rendements élevés. Le rendement des fonds assortis d'une faible volatilité tend à fluctuer peu au fil du temps. Habituellement, leurs rendements sont faibles, mais ils risquent peu de perdre de l'argent.

Niveau de risque

RBC GMA estime que le risque associ      la volatilit   de ce fonds est **de faible    moyen**.

Le niveau de risque est   tabli en fonction de la fluctuation des rendements du fonds d'une ann  e    l'autre. Il ne pr  voit pas la volatilit   future du fonds. Il peut   tre modifi   au fil du temps. Un fonds associ      un faible niveau de risque peut tout de m  me perdre de l'argent.

Faible	Faible �� moyen	Moyen	Moyen �� ��lev��	��lev��
--------	------------------------	-------	------------------	---------

Pour de plus amples renseignements sur le niveau de risque et les risques pouvant avoir une incidence sur le rendement du fonds, se reporter aux rubriques « M  thode de classification du risque de placement » et « Quels sont les risques associ  s    un placement dans le fonds? » dans le prospectus simplifi   du fonds.

Aucune garantie

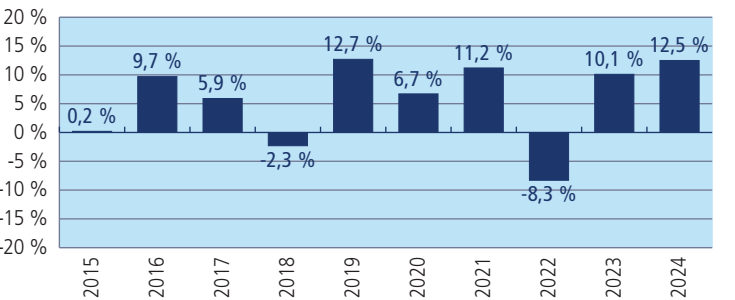
   l'instar de la plupart des fonds communs de placement, ce fonds ne comporte aucune garantie. Vous pourriez ne pas r  cup  rer le capital investi.

Quel a   t   le rendement du fonds ?

Cette section pr  sente le rendement des parts de s  rie F du fonds au cours des dix derni  res ann  es. Le rendement est indiqu   apr  s d  duction des frais. Ces frais r  duisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique illustre le rendement des parts de s  rie F du fonds au cours de chacune des dix derni  res ann  es. Le fonds a perdu de sa valeur pendant deux de ces dix ann  es. L'  cart des rendements et leur fluctuation d'une ann  e    l'autre peuvent vous donner une id  e du risque auquel correspondait le fonds par le pass  . Ils ne vous indiquent pas    quoi ressemblera le rendement du fonds dans le futur.



Meilleurs et pires rendements sur 3 mois

Le tableau indique les meilleurs et pires rendements pour les parts de s  rie F du fonds pour une p  riode de 3 mois au cours des dix derni  res ann  es. Les meilleurs et pires rendements sur 3 mois pourraient   tre sup  rieurs ou inf  rieurs dans le futur. Songez    la perte que vous   tes dispos      assumer    court terme.

	Rendement	P��riode de 3 mois se terminant	Si vous aviez investi 1 000 \$ au d��but de la p��riode
Meilleur rendement	8,8 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait �� 1 088 \$
Pire rendement	-9,5 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait �� 905 \$

Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des parts de s  rie F du fonds il y a dix ans disposerait de 1 724 \$ au 31 mai 2025. Son placement a donc inscrit un rendement annuel compos   de 5,6 %.

   qui le fonds est-il destin   ?

Le fonds s'adresse aux   pargnants :

- qui veulent une solution de placements g  r  s assortie d'une solution de versement g  r  
- qui veulent une entr  e de fonds mensuelle avantageuse sur le plan fiscal offrant une possibilit   de croissance du capital mod  r  e
- qui pr  voient d  tenir leur placement de moyen    long terme
- qui sont dispos  s    recevoir un remboursement de capital

Le fonds est con  u principalement pour   tre d  tenu dans un compte non enregistr  .

Un mot sur la fiscalit  

De fa  on g  n  rale, vous devrez inclure dans votre revenu imposable les gains que vous tirez d'un fonds dont les parts ne sont pas d  tenues dans le cadre d'un r  gime enregistr   comme un r  gime enregistr   d'  pargne-retraite ou un compte d'  pargne libre d'imp  t. Le montant de l'imp  t que vous aurez    payer est tributaire des lois fiscales qui s'appliquent    votre situation et au fonds.

Sachez que si vous d  tenez vos parts du fonds dans le cadre d'un compte non enregistr  , les distributions du fonds sont incluses dans votre revenu imposable, que vous les ayez re  ues en argent ou r  investies.

Combien cela co  te-t-il ?

Les tableaux suivants pr  sentent les frais que vous pourriez devoir payer pour acheter, d  tenir et vendre des parts de s  rie F du fonds. Les frais, y compris les commissions, peuvent   tre diff  rents d'une s  rie    l'autre d'un fonds et d'un fonds    l'autre. Des commissions   lev  es peuvent inciter des repr  sentants    recommander davantage un placement qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et placements qui pourraient vous convenir    moindre co  t.

1. Frais d'acquisition

Les parts de s  rie F ne sont pas assorties de frais d'acquisition. Vous ne payez donc pas de frais d'acquisition    l'achat,    la vente ou au transfert de parts.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont n��anmoins une incidence sur vous, car ils r��duisent le rendement du fonds.	
En date du 31 d��cembre 2024, les frais �� l'��gard des parts de s��rie F du fonds totalisaient 0,81 % de sa valeur, soit 8,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.	
Taux annuel (% de la valeur des parts de s��rie F)	
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation (les frais d'administration, les autres frais du fonds et les taxes et imp��ts) du fonds.	0,80 %
Ratio des frais d'op��rations (RFO) Il s'agit des frais d'op��rations du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	0,81 %

Plus de renseignements sur la commission de suivi
Les parts de s  rie F ne sont pas assorties de commissions de suivi.

3. Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais    l'achat,    la d  tention,    la vente, au transfert ou    la reclassification de parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de n��gociation �� court terme	Vous payez 2 % de la valeur des parts que vous vendez ou transf��rez dans les sept jours suivant leur achat. Ces frais seront vers��s au fonds.
Frais applicables aux r��gimes enregistr��s	Des frais peuvent ��tre payables �� votre repr��sentant ou �� sa soci��t�� si vous transf��rez un placement d��tenu dans un r��gime enregistr�� �� une autre institution financi��re. Aucuns de ces frais ne nous sont pay��s.
Frais de consultation et/ou autres frais de services	Les parts de S��rie F sont offertes aux ��pargnants qui ont des comptes �� commission ou des comptes d'ex��cution d'ordres seulement aupr��s des soci��t��s de leurs repr��sentants. Les ��pargnants pourraient devoir payer directement �� la soci��t�� de leur repr��sentant une r��mun��ration en contrepartie de l'achat ou de la vente de parts, de conseils en placement et/ou d'autres services.

Et si je change d'id  e ?

- La l  gislation sur les valeurs mobili  res de certaines provinces et de certains territoires vous conf  re le droit de faire ce qui suit :
-    r  silier un contrat d'achat de titres d'organismes de placement collectif dans les deux jours ouvrables de la r  ception du prospectus simplifi   ou de l'aper  u du fonds;
 -    annuler votre achat dans les 48 heures suivant la r  ception de sa confirmation.
- Dans certaines provinces et certains territoires, la loi vous permet aussi d'annuler un achat ou, dans certains territoires, de demander des dommages-int  r  ts si le prospectus simplifi  , l'aper  u du fonds ou les   tats financiers contiennent des informations fausses ou trompeuses. Vous devez vous pr  valoir de ces droits dans les d  lais   tablis par les lois sur les valeurs mobili  res en vigueur dans votre province ou votre territoire.
- Pour de plus amples renseignements, reportez-vous aux lois sur les valeurs mobili  res de votre province ou de votre territoire ou consultez un avocat.

Renseignements

Communiquez avec RBC GMA ou votre repr  sentant pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifi   du fonds et d'autres documents d'information. Ces documents et l'aper  u du fonds constituent les documents que le fonds doit produire en vertu de la loi.

RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.
155 Wellington Street West
Suite 2200
Toronto (Ontario)
M5V 3K7

1 800 668-FOND (3663)
www.rbcgam.com/fr/ca/about-us/contact-us

Pour en apprendre davantage sur les placements dans des organismes de placement collectif, veuillez consulter la brochure **Comprendre les organismes de placement collectif** sur le site Web des Autorit  s canadiennes en valeurs mobili  res au www.autorites-valeurs-mobili  res.ca.

   /   C Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada. Utilis  e(s) sous licence.
   RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. 2025